



Assemblée générale

Distr. limitée
10 avril 2000
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée
« Sommet mondial pour le développement social
et au-delà : le développement social pour tous
à l'heure de la mondialisation »**

Deuxième session

3-14 avril 2000

Point 2 a) de l'ordre du jour

Préparatifs de la session extraordinaire de

l'Assemblée générale intitulée

« Sommet mondial pour le développement social

et au-delà : le développement social pour tous

à l'heure de la mondialisation » :

examen du projet d'ordre du jour provisoire

de la session extraordinaire de l'Assemblée générale

**Projet de décision présenté par le Vice-Président
du Comité préparatoire, Koos Richelle (Pays-Bas),
à l'issue de consultations officielles**

**Projet d'ordre du jour provisoire et d'organisation
des travaux de la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale**

Le Comité préparatoire recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

**Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session
extraordinaire de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale adopte l'ordre du jour provisoire de sa vingt-quatrième session extraordinaire ci-après :

1. Ouverture de la session par le Président de la délégation namibienne.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

3. Pour avis des représentants à la session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
 4. Élection du Président.
 5. Rapport du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation ».
 6. Organisation de la session.
 7. Adoption de l'ordre du jour.
 - [-- Question(s) de fond]
 8. Adoption du(des) document(s) final(s).
- _____